



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES  
ET DE LA SOLIDARITÉ



**INSEE**  
**RÉUNION**

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

# RÉSULTATS

N° 33 - OCTOBRE 2007

## **L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À LA RÉUNION EN 2005**

Direction Régionale de La Réunion  
Parc technologique de Saint-Denis  
10, rue Demarne - B.P. 13  
97408 ST DENIS Cédex 9

<http://www.insee.fr/reunion>

# L'Économie Sociale et Solidaire : un salarié sur dix à La Réunion

## Sources statistiques

Dans le cadre de cette étude, on a défini le champ à partir d'une nomenclature principalement basée sur le statut des organisations. Ce champ est issu des travaux de l'Association pour le Développement de la Documentation sur l'Économie Sociale (ADDES), révisés en collaboration avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (Chambre Régionale de l'ESS notamment) grâce à la coordination de la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIIESES).

Les établissements de l'ESS sont repérés à l'aide du répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE) du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Toutefois, il faut utiliser avec prudence le nombre d'associations recensées. D'une part les associations sans salariés n'étant pas tenues de déclarer leur existence dans un CFE (Centre de Formalité des Entreprises), ce répertoire est incomplet sur le champ associatif. D'autre part, le répertoire SIRENE n'enregistre pas les cessations et il est parfois difficile de savoir si une association est encore active. Cependant, contrairement à une entreprise qui n'existe plus, une association peut simplement être en sommeil et se remettre à exercer son activité plus tard ; il ne serait donc pas toujours justifié de la supprimer du répertoire.

Les effectifs salariés de l'économie sociale et solidaire sont ceux du fichier de Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) du 31 décembre 2004. Ils sont précis car issus d'une confrontation de plusieurs sources administratives, les DADS entre autre.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), c'est une palette de services proposés par 5 800 établissements aux activités variées ; les associations en constituent l'ossature. L'ESS emploie plus de 18 000 salariés soit un sur dix. Les quatre familles de l'ESS (coopératives, mutuelles, associations et autres acteurs de l'ESS appelés "marges") sont structurées très différemment. La prédominance des associations ne doit pas éclipser le dynamisme des autres familles. Proportionnellement au nombre d'établissements, les associations emploient moins de salariés que les marges. L'activité économique des quatre familles est essentiellement dirigée vers les services traditionnellement non marchands. Dans les zones d'emploi Est et Sud, l'ESS compte d'autant plus, en termes d'emploi, que l'économie marchande y est moins développée. De même en terme d'évolution, l'augmentation du nombre de structures n'implique pas nécessairement une augmentation du nombre de salariés aussi importante, surtout dans le milieu associatif. Au total, l'emploi généré par l'ESS progresse moins rapidement que l'emploi salarié réunionnais dans son ensemble.

	Situation en 2005	Taux d'évolution annuelle 2001-2005
Nombre d'établissements	5 806	14,2
Nombre d'établissements employeurs	1 613	5,8
Nombre d'emplois salariés	18 299	2,4
Part de l'emploi ESS dans l'emploi salarié total	10 %	

Source : Sirene, 1<sup>er</sup> janvier 2005, Clap, 31 décembre 2004

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, La Réunion compte 5 460 personnes morales (entreprises ou organismes) œuvrant pour l'Économie Sociale et Solidaire. Certaines sont implantées sur plusieurs sites mais la majorité sont mono-établissement. Au total l'ESS regroupe 5 800 établissements et emploie 18 300 salariés, soit respectivement 11 % des établissements réunionnais et 10 % de l'emploi salarié total de l'île.

Le "tissu social et solidaire" réunionnais n'est pas spécifique à l'île. La Réunion connaît une économie sociale et solidaire similaire à celle de la France métropolitaine en moyenne ; au 1<sup>er</sup> janvier 2004, l'ESS représentait 12 % du total des unités et 11 % de l'emploi salarié français. Comme en métropole, la taille des établissements est variable : 80 d'entre eux emploient plus de 50 salariés tandis que les trois quarts n'en emploient aucun.

## Une nébuleuse d'associations

Parmi les quatre grandes familles d'organismes qui composent l'ESS, coopératives, mutuelles, marges, et associations, cette dernière occupe une position dominante. Les associations représentent 90 % des structures solidaires et 80 % des emplois de l'ESS. Il s'agit d'une famille hétérogène de par ses sous familles et la taille des organismes qu'elle rassemble. Si certaines d'entre elles sont très connues dans le département, sept sur dix sont de toutes petites structures sans aucun salarié.

Près de la moitié d'entre elles (2 580) sont répertoriées sous l'appellation "associations de personnes" sans autre précision (1). La plus importante, l'ARAST (l'Association régionale d'accompagnement social territorial) emploie plus d'un millier de personnes. Ce domaine associatif emploie, à lui seul, 30 % des emplois de l'ESS.

Le domaine de compétence connu le plus investi par le monde associatif est "sport, culture, loisir" ; 1 700 associations s'y consacrent, dont l'ODC (Office départemental de la culture) et Saint-Denis enfance. Cependant les associations "sport, culture, loisir" sont, le plus souvent des petites structures d'amateurs, fonctionnant plus qu'ailleurs sur le bénévolat et employant peu de personnel. Celles de "l'action sociale", qui recensent bien moins d'unités, emploient 20 % de l'effectif salarié de l'ESS. Les deux plus grosses, l'Association Saint-François d'Assise et l'Association patronage sourds aveugles, ont ensemble neuf cents salariés. Les domaines du social, de l'éducation, de la santé et de l'hébergement regroupent des associations plus professionnalisées, avec des structures plus grosses et une main-d'œuvre qualifiée.

## Le poids important des coopératives

Les 290 coopératives réunionnaises constituent la deuxième famille de l'ESS avec 5 % des établissements et 9 % des emplois. Celles-ci sont essentiellement de deux types : les coopératives agricoles ou de crédit telles que l'Union réunionnaise coopérative agricole et la Caisse régionale crédit agricole mutuelle Réunion.

### Établissements et effectifs salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Familles de l'ESS et domaines de compétence	Nombre d'établissements au 1 <sup>er</sup> janvier 2005		Effectifs salariés au 31 décembre 2004	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Coopératives</b>	<b>292</b>	<b>5,0</b>	<b>1 569</b>	<b>8,6</b>
Agricole	177	3,0	515	2,8
De crédit	78	1,3	899	4,9
De production	9	0,2	78	0,4
Autre	28	0,5	77	0,4
<b>Mutuelles</b>	<b>70</b>	<b>1,2</b>	<b>482</b>	<b>2,6</b>
D'assurance	6	0,1	236	1,3
De prévoyance	64	1,1	246	1,3
<b>Associations</b>	<b>5 393</b>	<b>92,9</b>	<b>14 769</b>	<b>80,7</b>
Éducation	275	4,7	2 149	11,8
Santé	50	0,9	371	2,0
Social	381	6,6	3 629	19,9
Sport, culture, loisir	1 702	29,3	1 633	9,0
Accueil, hébergement, restaurant	29	0,5	214	1,2
Services aux entreprises	62	1,1	465	2,5
De personnes	2 583	44,5	5 374	29,5
Autre	311	5,4	934	5,1
<b>Marges</b>	<b>51</b>	<b>0,9</b>	<b>1 479</b>	<b>8,1</b>
Fondations	33	0,6	1 444	7,9
Comités d'entreprise	14	0,2	35	0,2
Congrégations	4	0,1	0	0,0
<b>Ensemble ESS</b>	<b>5 806</b>	<b>100,0</b>	<b>18 299</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL ÉCONOMIE (*)</b>	<b>49 847</b>		<b>186 421</b>	

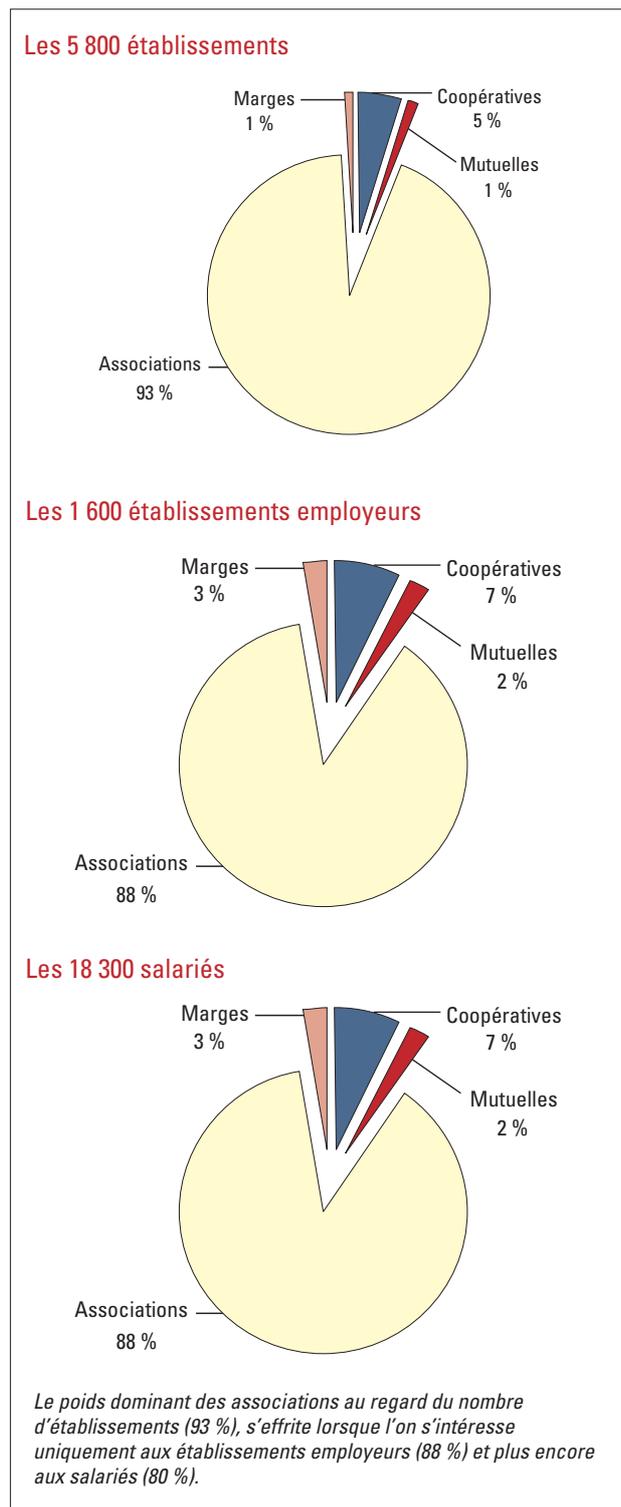
Source : Sirene, 1<sup>er</sup> janvier 2005, Clap, 31 décembre 2004

(\*) On considère ici l'ensemble des établissements listés dans Sirene 2005 et l'ensemble des effectifs salariés recensés dans le fichier CLAP.

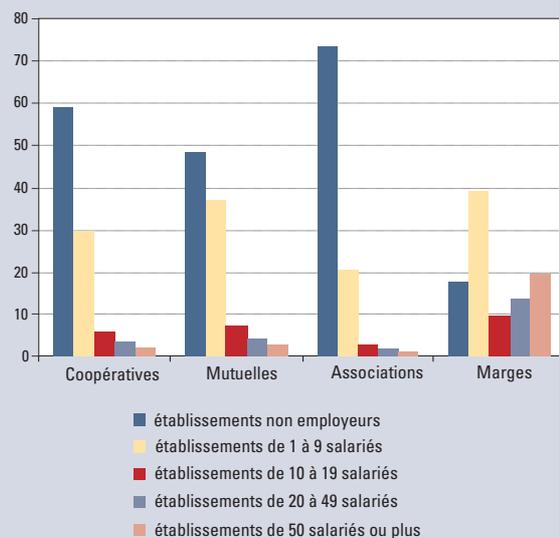
(1) C'est ainsi qu'elles se sont définies au moment de leur immatriculation, même si leur domaine réel aurait permis de les classer dans des associations "à thème".

Les coopératives agricoles sont plus nombreuses que les coopératives de crédit (elles représentent 60 % du secteur) mais emploient moins de salariés : 60 % de l'emploi créé par les coopératives est l'œuvre des coopératives de crédit. En effet, trois quarts des coopératives agricoles sont non-employeuses alors que les coopératives de crédit sont de grandes structures dont près de la moitié ont leur siège hors Réunion.

Les coopératives de production (type SCOP) sont en plein développement, plus de la moitié ont été créées récemment (après 2000). La plus importante, la *Coopérative Ouvrière Réunionnaise (COR)* emploie plus de 50 salariés.



## L'emploi salarié par établissement



Source : Sirene, 1<sup>er</sup> janvier 2005 - Clap, 31 décembre 2004

*N.B : les proportions sur ce graphique sont calculées en fonction de l'effectif total de chaque secteur (coopératives, mutuelles, associations puis marges).*

## Les mutuelles : une petite famille très encadrée

Les 70 mutuelles recensées dans l'ESS, toutes régies soit par le code des mutualités soit par le code des assurances, sont majoritairement des mutuelles de prévoyance dont la moitié n'emploient aucun salarié. Par contre les mutuelles d'assurance sont de bien plus grandes structures : la plus importante, Groupama océan Indien, emploie plus de 100 salariés.

## Des marges moins nombreuses mais plus concentrées

Les marges - fondations, comités d'entreprises - ne représentent que 1 % des établissements de l'ESS mais en proportion emploient plus de salariés. Ces dernières représentent 8 % des emplois de l'ESS. Les établissements de la famille des marges appartiennent pour l'essentiel à une seule fondation, la *Fondation du père Favron* présente sur tout le territoire. Elle possède entre autre de nombreux établissements de plus de 50 salariés.

## Une mosaïque d'activités de services

Au regard des activités économiques exercées, les établissements de l'ESS offrent pour l'essentiel (96 %) des prestations de services. Les coopératives sont plus diversifiées et se déclinent sur tous les secteurs d'activités.

Trois salariés sur dix, travaillant pour les établissements de l'ESS, exercent dans le secteur économique appelé "activités associatives", ce qui relève par définition de son domaine. Les autres activités principalement exercées sont, dans l'ordre décroissant de leurs effectifs : la santé-action-sociale (30 %), l'éducation (11 %), les activités récréatives, culturelles et sportives (9 %), les activités financières (8 %) puis les services aux entreprises (3 %).

Alors que le poids moyen de l'ESS dans l'ensemble de l'économie est de 10 %, en termes d'effectifs, certains secteurs économiques sont plus fortement dépendant de l'ESS. Il en est ainsi des activités récréatives, culturelles et sportives où six emplois salariés sur dix dépendent de

## Les emplois salariés de l'ESS par secteur au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Secteurs d'activité économique	Nombre de salariés relevant d'une structure de l'ESS	Part de l'ESS dans l'emploi réunionnais (en %)
<b>AGRICULTURE</b>	<b>366</b>	<b>11,1</b>
<b>INDUSTRIE</b>	<b>281</b>	<b>1,9</b>
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>19</b>	<b>0,1</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>102</b>	<b>0,4</b>
<b>SERVICES</b>	<b>17 531</b>	<b>13,8</b>
Transports	330	4,8
Activités financières	1 385	36,5
Services aux entreprises dont : - Conseil et assistance - Services opérationnels	512 129 332	3,4 2,7 5,2
Services aux particuliers dont : - Hôtels et restaurants - Activités récréatives, culture et sport	1 785 158 1 620	19,7 3,0 57,2
Éducation, santé, action sociale dont : - éducation - Santé, action sociale	7 543 2 076 5 467	20,9 11,7 29,8
Administration dont : - Activités associatives	5 972 5 779	11,0 79,1
<b>TOTAL</b>	<b>18 299</b>	<b>9,8</b>

Source : Sirene, 1<sup>er</sup> janvier 2005 - Clap, 31 décembre 2004

l'ESS. Les secteurs de la santé-action-sociale et de l'éducation, à la charge plutôt des pouvoirs publics, fonctionnent avec respectivement 30 % et 12 % d'emplois solidaires. Du côté de l'économie traditionnellement marchande, les activités financières relèvent pour 36 % de ses emplois de l'ESS.

### Un secteur qui compte pour l'Est et le Sud

Le nombre de salariés de l'ESS est bien plus important dans les grands pôles d'emploi : Saint-Denis, Saint-Pierre, le Tampon, Saint-Paul, le Port et Saint-Benoît. Saint-Denis se singularise car les grandes mutuelles et coopératives de crédit et la plupart des sièges des entreprises ou organismes multi-établissements y sont implantés.

En termes de pourcentage rapporté à l'ensemble des salariés de la commune, l'ESS compte bien plus pour les communes de l'Est et du Sud : leur poids s'échelonne le plus souvent entre 11 et 16 %. Sur ces territoires, où l'économie marchande crée relativement peu d'emplois, l'économie sociale et solidaire semble prendre d'autant plus d'importance, à l'instar des emplois publics. On remarque que dans les zones d'emploi Est et Sud, les coopératives agricoles et les marges, dont la *Fondation du père Favron*, sont très présentes.

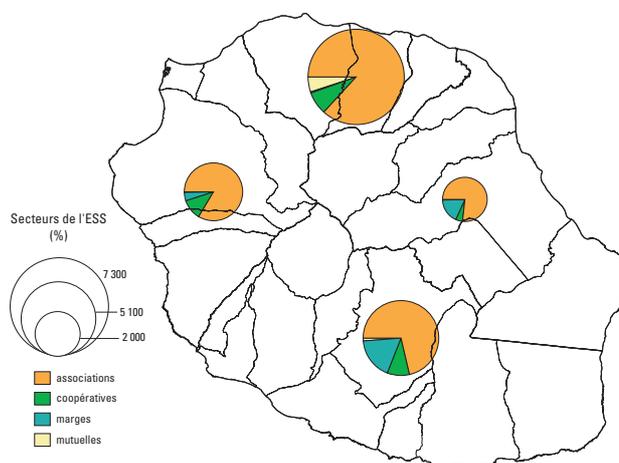
### Un emploi qui croît moins vite que dans l'ensemble de l'économie

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le nombre d'établissements de l'ESS a augmenté de 70 %. Cette progression a essentiellement été générée par la croissance du nombre d'associations (76 %). Elle est vraisemblablement surestimée du fait que Sirene, et certainement aussi les autres fichiers d'associations, enregistrent mal les ces-

sations. Il est intéressant de constater que la croissance des structures employeuses s'élève, quant à elle, à 25 % pour l'ensemble et 20 % pour les associations.

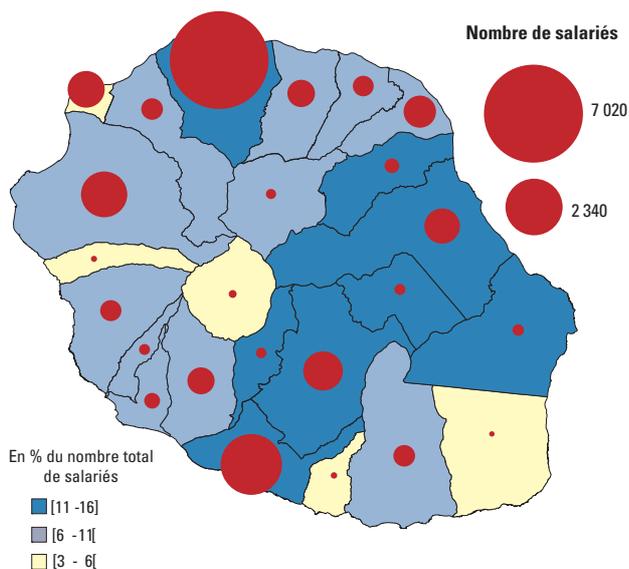
La multiplication des associations n'a donc pas fait progresser l'emploi d'autant : en moyenne sur cette période de quatre ans, le nombre de salariés de l'ESS a augmenté de 2,4 % par an. Cette croissance, tout à

### Répartition des salariés par zone d'emploi selon la famille d'organismes de l'ESS (%)



Source : Sirene, 1<sup>er</sup> janvier 2005 - Clap, 31 décembre 2004

## Les salariés de l'Économie Sociale et Solidaire, en nombre et en poids



Source : Sirene, 1<sup>er</sup> janvier 2005 - Clap, 31 décembre 2004

fait honorable, n'est pourtant pas aussi vive que celle de l'ensemble des salariés réunionnais de 3,4 % par an en moyenne.

En termes d'emploi, le secteur mutualiste est de loin le plus florissant avec une évolution annuelle moyenne du nombre de salariés de 10 %. Vient ensuite le secteur des coopératives avec en moyenne 7 % de salariés en plus chaque année. Les marges se rapprochent plus des associations en terme de croissance avec une augmentation du nombre de salariés de 2 % par an.

Il faut par conséquent nuancer la croissance de l'Économie Sociale et Solidaire. L'ESS est un secteur dynamique de l'économie réunionnaise, créateur d'emploi, mais en plus faible progression par rapport à l'emploi salarié total de La Réunion ; seulement certains domaines de l'ESS évoluent plus vite. Dans l'ensemble, les établissements se multiplient à grande vitesse pour un nombre de salariés qui augmente bien moins rapidement ; sans doute au profit de l'essor du secteur marchand, spécifique à La Réunion.

	Déc-2000 / Janv-2001	Déc-2004 / Janv-2005 (1)	Évolution annuelle (4 ans)
Nombre total d'établissements	3 408	5 791	14,17 %
Établissements employeurs	1 288	1 613	5,79 %
Emplois ESS	16 465	18 105	2,40 %
Salariés total (Estimation annuelle de l'emploi)	159 415	182 477	3,44 %
Part ESS / Total	10,3 %	9,9 %	- 1,00 %

## Les contours de l'Économie Sociale et Solidaire

De façon large, on s'accorde désormais à considérer que l'Économie sociale et solidaire recouvre quatre grandes familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les autres acteurs de l'économie sociale que nous appellerons "marges" (fondations, comités d'entreprises et congrégations). Ces différents organismes adhèrent à une charte commune "La Charte de l'Économie Sociale" définie en 1980. De fait, ces familles présentent une certaine homogénéité dans leurs principes fondateurs : liberté d'adhésion (principe de la "porte ouverte"), gestion démocratique (un individu, une voix), bénévolat des administrateurs, but non lucratif, primauté de l'homme sur le capital, etc.

Plus précisément :

**Les coopératives** : ce sont des groupements de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux ou éducatifs communs par le moyen d'une entreprise gérée par ses membres et à leurs risques, sur la base de l'égalité de leurs droits et obligations. On distingue les coopératives agricoles, les coopératives de crédit, les coopératives de production (type SCOP) et les autres coopératives.

**Les mutuelles** : La mutualité se définit comme un mouvement social prenant pour base juridique le système de l'association avec d'une part l'utilisation constante du principe de solidarité et d'entraide et d'autre part la recherche désintéressée de la prévoyance et de l'assurance au profit des adhérents. Sont réunies ici les mutuelles de prévoyance et d'assurance : sociétés d'assurance à forme mutuelle et organismes mutualistes qui interviennent dans la couverture des dommages et sinistres surtout dans l'agriculture et l'artisanat ;

**Les associations** : personnes morales issues de la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elles sont réparties dans des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, le social, l'insertion, etc.

**Les autres acteurs de l'ESS ou "marges"** : regroupement par définition très hétérogène aussi bien pour les formes juridiques que pour les activités principales. Ici les marges rassemblent les congrégations, les fondations et les comités d'entreprises et d'établissements.